

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2016

I – Réservation

Votre réservation ne sera effective qu'après la réception du formulaire de réservation et l'encaissement du montant de l'acompte de 25 % du montant total de votre séjour majoré, éventuellement, de l'assurance annulation et des frais de dossier. Cette réservation vous sera confirmée dans les 48 heures.

Il n'y a pas d'option par téléphone. Nous vous conseillons de réserver dès que vous avez eu connaissance de nos disponibilités

II – Règlement

La réservation sera définitive lorsque nous encaisserons l'acompte. Le solde du séjour sera à régler 6 semaines avant votre arrivée, faute de quoi la réservation sera considérée comme annulée.

Le paiement pourra être effectué de la manière suivante :

- par chèque bancaire ou chèque postal,
- par carte bancaire,
- par chèques vacances (ANCV uniquement),
- Par le système tiers-payant VACAF (en cas annulation du séjour, la partie VACAF est due par le locataire)
- par virement sur le compte de la société CAP DÉTENTE SOLEIL à la B.N.P. de Cholet :

	Relevé d'Identité Bancaire / IBAN Titulaire du Compte CAP DETENTE SOLEIL
Domiciliation CHOLET (00206)	
RIB : 30004 00206 00010032223 74 IBAN : FR76 3000 4002 0600 0100 3222 374 BIC : BNPAFRPPAGS	

(joindre une copie du virement avec votre réservation).

A défaut de paiement intégral 6 semaines avant votre arrivée, nous nous réservons le droit de considérer que votre réservation a été annulée et les sommes versées seront conservées.

Si vous réservez moins de 6 semaines avant votre arrivée, vous devez régler la totalité du séjour.

En cas de réservation moins de 7 jours avant votre arrivée, seul le règlement par carte bancaire sera accepté.

III - Prix

Le tarif à la semaine comprend :

- la location de l'hébergement, une voiture, eau, gaz, électricité.

Les personnes non inscrites sur le contrat de location ne pourront séjourner sur l'emplacement prévu.

IV - Taxe de séjour et redevance écologique

- La taxe de séjour est payable pour les personnes de 18 ans et plus.

- La redevance écologique est payable par emplacement.

Voir tarif pour chaque camping.

V - Le séjour

Arrivées et départs en juillet et août: Voir le tableau ci-dessous pour chaque camping. En dehors de ces dates, arrivées et départs possibles en semaine et à déterminer avec nous. Tout locataire doit se charger de faire respecter toutes les prescriptions du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité.

Nous ne pouvons être en aucun cas responsables des pertes ou de vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour. En cas de non-respect ou faute grave, nous ne saurions être jugés responsables.

VI - Visiteurs

Vous avez la possibilité de recevoir des visiteurs durant la journée. Ceux-ci devront se présenter à l'accueil du camping, se conformer au règlement intérieur et éventuellement payer la redevance réclamée par le camping.

VII - Modifications

Les réservations ne peuvent être modifiées qu'après notre accord après notification écrite du client dans la limite de nos disponibilités et au minimum 7 jours avant la date d'arrivée. (Frais de modification : 20 €).

VIII - Annulation

En cas d'annulation plus de 6 semaines avant le début du séjour, une somme égale à 25 % du prix du séjour nous restera acquise.

En cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour nous restera acquise.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donneront lieu à aucun remboursement.

Sans nouvelle de votre part, nous nous réservons la possibilité de relouer votre hébergement si vous ne l'occupez pas 36 heures après la date d'arrivée prévue lors de la réservation et les sommes versées seront conservées.

IX - Assurance annulation et interruption de séjour: 3.5% du coût du séjour.

Il est recommandé de souscrire cette assurance détaillée à l'adresse :

<http://www.capdetentesoleil.fr/wp-content/uploads/assurance-annulation.pdf>

Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte.

X – Animaux :

Voir tarif pour chaque camping: (Interdit en juillet-août aux Almadies.)

En aucun cas, un animal ne pourra rester seul dans l'hébergement.

Lors de votre arrivée, nous vous demanderons le carnet de vaccination de votre animal. Ils devront être tenus en laisse. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits.

XI – Cautions

Les cautions sont payables à votre arrivée.

Voir le tableau ci-dessous pour chaque camping

Si le nettoyage n'a pas été effectué correctement par vos soins, la caution pour le ménage sera encaissée. Vos cautions vous seront restituées le jour du départ ou par courrier (déduction faite des manquants ou détériorations éventuelles).

Aucune contestation ne sera acceptée en cas de départ anticipé sans inventaire de sortie.

XII - Lit et chaise Bébé, télévision :

Vous avez la possibilité de les louer dans la limite de nos disponibilités. Si vous souhaitez ces matériels, il est indispensable de nous le signaler lors de la réservation.

XIII- Barbecue

Voir le tableau ci-dessous pour chaque camping

XIV- Piscines

L'accès des piscines est interdit aux visiteurs, seules les personnes mentionnées au contrat y seront acceptées.

Le port d'un bracelet permanent pourra être imposé par les campings.

Les shorts et caleçons sont interdits: le slip de bain est obligatoire.

XV- Animations et Activités

Les informations concernant les activités proposées dans les campings nous sont communiquées par ceux-ci au mois d'octobre précédant la saison.

Quelques modifications en plus ou en moins peuvent éventuellement intervenir d'ici l'été. En fonction des périodes, pour des raisons indépendantes de notre volonté, les activités et animations ne sont pas toutes opérationnelles. Les animations varient suivant chaque camping. Elles peuvent être gratuites ou payantes.

XVI- Divers

Tous les locatifs sont non fumeurs. En cas de non respect, il pourra être retenu sur votre caution le montant correspondant au nettoyage des couvertures, rideaux et coussinières.

Conditions particulières sur chaque camping				
	Morbihan	Sud Vendée	Oléron	Crac'h
Heure d'arrivée	A partir de 16h00	A partir de 15h00	A partir de 16h00	A partir de 16h00
Heure de départ	Avant 10h00	Avant 10h00	Avant 10h00	Avant 10h00
Cautions	Matériel 400 € Ménage 100 € Pass-barrière 30 € Bracelet piscine 5 € par personne	Matériel 300 € Ménage 80 € Perte bracelet piscine 8 € par personne	Matériel 250 € Ménage 100 € Pass-barrière 30 € Bracelet piscine 5 € par personne	Matériel 400 € Ménage 100 € Pass-barrière 30 € Bracelet piscine 5 € par personne
Barbecues	Electriques de 10 ampères maxi	Uniquement sur les aires communes Grilles non fournies	Uniquement sur l'aire commune Prévoir vos grilles	Uniquement sur l'aire commune